



Mairie de Villefranche-sur-Mer
Projet de
ZONE DE MOUILLAGE ET
D'EQUIPEMENTS LEGERS (ZMEL)

Réunion du 7 septembre 2017

Ordre du jour

1. Résumés des points actés à ce jour (nombre de navires, périmètres des zones, mouillages et types d'ancrage) et planning ;
2. Présentation des résultats de la consultation sur les macro-déchets ;
3. Possibilité de traiter les deux secteurs « Palais de la Marine » et « Rochambeau » en tant que dossiers séparés, afin de simplifier la procédure au titre de la Loi sur l'Eau (sur la base du seuil du montant des travaux de 160 000 €) ;
4. Tarification et fonctionnement des zones de mouillages ;
5. Redevance domaniale et démarches auprès des Services Fiscaux.